BOU ISMAÏL (TIPASA)

Démantèlement d'une bande de malfaiteurs

La cellule de communication de la gendarmerie de Tipasa a rendu public un communiqué faisant état du démantèlement d'une importante bande de malfaiteurs qui agressaient les citoyens et les automobilistes.

Selon ce communiqué, plusieurs vols et agressions contre des citoyens furent enregistrés par la gendarmerie. Ces agressions et ces vols furent commis à l'aide d'armes blanches dans divers quartiers de la ville de Bou Ismaïl, de sa périphérie et des communes avoisinantes.

Selon ce communiqué, ce fut sur la base d'informations confirmées, que le processus d'investigations et de recherches a été engagé par des membres de la Gendarmerie nationale de Bou Ismaïl et par l'intervention du peloton de la Division régionale de la gendarmerie.

Cette opération conjuguée a permis de démanteler ce gang de malfaiteurs spécialisés qui se livrait à des attaques contre les usagers de la route et des citoyens.

Une fois le processus d'inspection et de fouille minutieuse opéré, les délinquants ont été arrêtés en possession d' armes blanches utilisées, notamment lors de l'approfondissement de l'enquête et des investigations qui ont permis d'élucider plusieurs attaques, vols et agressions qui étaient demeurées mystérieuses , malgré les actes de violence et de vols qui leur sont attribués.

La poursuite de l'enquête a permis de faire appel à toutes les victimes potentielles et d'identifier treize citoyens victimes de ces vols et agressions dans le cadre de onze affaires qui purent être résolues, notamment les attaques contre les citoyens avec des armes blanches et des vols commis dans divers quartiers de la ville de Bou Ismail, de sa périphérie et des communes limitrophes.

Les deux principaux suspects, en l'occurrence les dénommés M. A. et Z. S. A. dont l'âge varie de 22 à 27 ans et demeurant dans la région de Koléa, ont été appréhendés et présentés devant le procureur de la République du tribunal de Koléa et placés sous mandat de dépôt à la prison de Koléa.

Houari Larbi

Photos : DR

À L'APPEL DU SNAPAP

Plusieurs centaines de travailleurs réinvestissent la rue à Béjaïa

Plusieurs centaines de travailleurs ont pris part, hier, dans la matinée, à une marche qui s'est ébranlée de la Maison de la culture vers le siège de la Wilaya à l'appel de la coordination de wilaya de Béjaïa du Snapap (Syndicat national autonome des personnels des administrations publiques).

A travers cette manifestation de rue appuyée par une grève générale qui a paralysé les administrations publiques de la wilaya, le Snapap réclame entre autres «un salaire décent pour faire face au pouvoir d'achat, la révision du régime indemnitaire, la révision du statut général de la Fonction publique et la révision du statut particulier ». Dans sa déclaration de l'appel à la grève, tout en exigeant le maintien de la retraite anticipée, le Snapap a appelé au rejet du nouveau code du travail, la diminution des allocations familiales, la nouvelle définition du SNMG et la loi de finances 2017. Lors d'une prise de parole improvisée au terme de la marche, Nabil Ferguenis, syndicaliste au Snapap, a réitéré l'exigence de l'intégration des syndicalistes et des travailleurs suspendus pour leurs activités syndicalistes ainsi que la régularisation des 159 ouvriers professionnels de l'éducation, le respect de la liberté syndicale et un siège pour la coordination de wilaya.

A. Kersani

BEJAIA

Une association d'entrepreneurs franco-algériens présente une étude pour la dépollution

Considérant le secteur de l'environnement comme point noir dans la wilaya de Béjaïa et afin de passer à l'action pour concrétiser le projet de dépollution de toute la région tel que proposé par le Club 92, le wali a invité l'association des entrepreneurs franco-algériens présidée par Slimane Azzoug, qui était accompagné d'experts en matière d'environnement et de traitement des déchets ménagers, afin de présenter le mémorandum de la dépollution de la région.

L'étude présentée par le Club 92 en question préconise la mise en place d'un dispositif pour le traitement des 400 000 tonnes de déchets produits annuellement par la wilaya de Béjaïa.

La mise en place de ce nouveau dispositif de traitement des déchets permettra «le recrutement de plusieurs ouvriers et inclura également le dispositif Ansej pour les sous-traitances, la formation des jeunes sur les nouvelles technologies en matière de traitement de déchets» a signalé le responsable du Club 92, Slimane Azzoug.

Ce dernier n'a pas manqué de mettre l'accent sur la nécessité de faire adhérer la population, notamment pour sa contribution au tri sélectif des déchets.

Tout en se félicitant du travail effectué par le Club 92, le nouveau wali de Béjaïa, Mohamed Hattab, a estimé qu'il s'agit «d'un projet historique pour la wilaya».

Les ministères concernés seront tous saisis dans les prochains jours pour faire avancer ce projet et le lancer.

«Ce secteur doit être pris en charge de manière très sérieuse, pour préserver la santé du citoyen.

Il faut désormais voir les déchets comme une source de richesses.

La wilaya de Béjaïa est une perle qu'on doit préserver», a déclaré le wali lors de sa rencontre avec le Club 92 à Béjaïa.

A. K.

EL-BAYADH

Arrestation de deux braconniers

Les éléments de la Gendarmerie nationale de la wilaya d'El-Bayadh ont intercepté un véhicule (TT de marque Station), dans la région de Brézina, à bord duquel se trouvaient deux braconniers qui s'apprêtaient à se rendre dans le désert occidental pour la chasse de l'outarde. Les deux quadragénaires étaient en possession de 9 aigles spécialisés dans la chasse de cette espèce volatile protégée. Présentés devant le parquet, les mis en cause ont été écroués.

B. Benmekter

BILAN ANNUEL DE LA GENDARMERIE NATIONALE

Le nombre de morts sur les routes en hausse à Mostaganem

Le groupement de la Gendarmerie nationale a rendu, ce lundi, le bilan de son activité annuelle au cours d'un point de presse animé par le commandant du groupement territorial de la Gendarmerie nationale.

En détaillant l'exposé du bilan annuel 2016, le communiquant relèvera que 647 personnes ont fait l'objet de constats dans de différents délits et infractions, parmi lesquelles 43 personnes ont été écrouées tandis que 607 sont citées à comparaître le jour de l'audience. Une hausse sensible a été constatée dans les affaires de drogue et de stupéfiants avec 72 affaires sur 51 recensées l'année précédente soit une hausse de 21%. 103 personnes sont mises en cause, 64 ont été écrouées et 39 sont citées à comparaître le jour de l'audience. La gendarmerie a saisi 210 kilogrammes de kif traité, 300 grammes de cocaïne et 188 comprimés psychotropes. Sur le plan de la sécurité routière, 172 accidents de la circulation ont été enregistrés qui ont causé la mort à 66 personnes et des blessures à 366 autres, une hausse de 9% par rapport à l'année 2015. Le vol de sable s'est traduit par la saisie de 40 tonnes incriminant 9 personnes toutes écrouées. Concernant le trafic de fausse monnaie, 2 affaires ont été traitées impliquant 3 personnes placées aussi sous mandat de dépôt. Sur le trafic d'arme, la gendarmerie a saisi 3 fusils de chasse tandis que la police spéciale de la gendarmerie a recensé quelque 11.484 interventions sur 199 enregistrées en 2015 soit une hausse de 5670%. Le bureau de réception sur le Numéro Vert 1055 a reçu 7108 appels. Ces appels concernent les renseignements et orientations, les appels d'intervention et les signalements d'accidents et divers. 254 opérations coups-de-poing ont été effectuées contrôlant ainsi 2.034.236 personnes.

Enfin, pour clore ce bilan, la Gendarmerie nationale a traité 20 affaires de voitures volées parmi lesquelles 6 ont été récupérées et 16 personnes ont été arrêtées et écrouées.

A. B.